

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 12 (1973-1974)  
**Heft:** 45

**Rubrik:** La vie économique et politique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La vie économique et politique

## LA SUISSE ET LE MARCHÉ COMMUN

Le 3 décembre 1972, le peuple suisse a approuvé par 1.345.057 voix, contre 509.350, l'accord de libre échange conclu entre les Communautés européennes et notre pays. On a pu constater une forte participation à ce scrutin — 51,2 % du corps électoral — participation jamais atteinte depuis la votation sur l'introduction du suffrage féminin.

Nous notons avec satisfaction cette acceptation massive (72,5 %) qui évitera à la Suisse la voie de l'isolement au sein de l'Europe occidentale en voie d'unification, facilitera sa coopération approfondie avec la C.E.E. et permettra d'étendre la collaboration dans d'autres domaines, sans qu'elle subisse une perte d'indépendance ou renonce à son statut de neutralité.

Cet accord est l'un des éléments essentiels de notre économie, obligatoirement tournée vers l'extérieur.

Les quelques 150.000 Suisses du Marché Commun se réjouissent particulièrement de ce résultat qui aura des répercussions favorables dans leur vie professionnelle.

J. P.

## PREVOYANCE SOCIALE

Deux autres votations très significatives ont confirmé la confiance du peuple suisse en ses autorités :

**Le rejet de l'initiative « pour une véritable retraite populaire »** par 1.481.249 non, contre 294.477 oui, et **l'acceptation du contre-projet fédéral** introduisant une modification dans la constitution dans le domaine AVS/AI, par 1.394.031 oui contre 417.680 non. La huitième révision de l'AVS/AI apportera une augmentation des rentes de l'ordre de 85 à 100 %.

La mise sur pied d'une caisse de retraite obligatoire demandée par l'initiative populaire rejetée aurait nécessité des moyens financiers tels, qu'il n'aurait pas été possible à la Confédération d'y faire face sans une sensible augmentation d'impôts.

J. P.

## REPERTOIRE DE L'EXPORTATION SUISSE

Sous le titre « **Qui produit quoi en Suisse ?** » vient de paraître l'édition 1973/74 du Répertoire de l'exportation suisse. Ce nouveau manuel, qui vient remplacer l'ancien Répertoire de la production suisse, est plus particulièrement adapté aux besoins des ache-

teurs étrangers. Très facile à consulter, cet ouvrage de référence de plus de 1.000 pages est un instrument de travail indispensable pour le fabricant qui désire s'équiper de machines suisses, le commerçant qui cherche de nouveaux produits ou l'entreprise de service qui veut renseigner ses clients sur des possibilités d'affaires. Il contient un répertoire des fournisseurs de plus de 10.000 produits, classés par branches et allant des biens d'équipement aux biens de consommation. Un index alphabétique des produits permet de trouver rapidement les fournisseurs recherchés. Une liste des entreprises de service donne les adresses des banques, assurances, sociétés d'ingénieurs-conseils, conseils en gestion, en publicité, etc... D'autre part, une partie de l'ouvrage contient des informations sur les entreprises mentionnées, leur année de fondation, leur capital, leur programme de fabrication, l'effectif de leur personnel, leur marque de fabrication, etc. Le répertoire des fournisseurs est édité en cinq langues (français, allemand, anglais, espagnol, italien) et l'annexe, qui contient l'index alphabétique des produits ainsi que les informations sur les entreprises, en trois langues à choix (français, allemand ou anglais). L'ouvrage est édité par l'Office Suisse d'Expansion commerciale avec la collaboration des Editions Kompass Suisse S.A. et son prix est de 64 FS (port compris). Les intéressés peuvent commander le Répertoire de l'Exportation suisse à : l'Office Suisse d'Expansion commerciale, Stampfenbachstrasse 85, CH-8035 Zurich.

## LE SUISSE, PREMIER EPARGNANT MONDIAL

Une enquête effectuée par l'Institut international des caisses d'épargne montre que le Suisse est en tête en matière d'épargne devant tous les pays du monde. Les dépôts d'épargne par habitant atteignent 3.000 dollars (dépôts d'épargne y compris les bons de caisse).

Dans le classement établi par l'Institut, la Suisse est suivie par les Etats-Unis (2.700 dollars), la Suède (2.100 dollars) et la Belgique (1.371 dollars). La Thaïlande, avec 13 dollars, et la Colombie avec 12 dollars, occupent les dernières positions. Le résultat enregistré en Suisse provient, d'une part, d'un penchant traditionnel à l'épargne et, d'autre part, du système fiscal dans lequel l'impôt sur le revenu n'est pas perçu à la source mais à payer l'année suivante. Dans la période intérimaire, les contribuables constituent à cet effet une réserve d'épargne. (OSEC)

## COOPERATION TECHNIQUE AVEC LE TIERS MONDE

Le gouvernement suisse a fixé la contribution régulière de la Suisse pour



1974 au programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à 5,75 millions de dollars, soit 21.850.000 FS environ, montant qui sera imputé au crédit de programme de la coopération technique. Il a également approuvé l'octroi d'une contribution extraordinaire au PNUD, en faveur des 25 pays les moins avancés dont la liste a été dressée en 1971 par les Nations Unies.

(OSEC)

### DEPENSES CROISSANTES POUR L'ENVIRONNEMENT

En Suisse, les pouvoirs publics dépendent actuellement trois quarts de milliard de francs par an pour la protection de l'environnement. Selon les dernières données statistiques, relatives à 1970, Confédération, cantons et communes ont dépensé dans ce secteur (protection des eaux, approvisionnement en eau, élimination des déchets, etc.) 733,4 millions de francs (US \$ 49 mio) de plus que l'année précédente. Par tête de population, les dépenses des pouvoirs publics se sont élevées à 117 F (US \$ 30,80) en 1970, contre 41 F (US \$ 10,8) en 1965 et à peine 17 F (US \$ 4,5) en 1961. Au cours de la décennie 1961-1970, Confédération, cantons et communes ont consacré au total 3.446 millions de francs (US \$ 907 mio) à la protection de l'environnement, dont 2.659 millions (US \$ 699,9 mio) pour les cinq dernières années.

(OSEC)

### LE TELEPHONE EN SUISSE ET DANS LE MONDE

Au début de 1971, il y avait dans le monde 273 millions de téléphones en service, soit près de deux fois autant qu'en 1961. Avec un chiffre quelque peu supérieur à 3 millions d'appareils, la Suisse compte presque autant de téléphones que l'Afrique (3,2 millions), davantage que l'Amérique centrale (2,8 millions) et atteint la moitié du nombre des téléphones installés en Amérique du Sud (6,1 millions). Quant au nombre de téléphones par 100 habitants, la Suisse, avec 48,3, occupe le troisième rang dans le monde, derrière les Etats-Unis (58,3) et la Suède (55,7). La densité téléphonique de la Suisse a encore augmenté en 1971, puisqu'au début de 1972 elle s'élevait à 51 appareils par 100 habitants.

Les chiffres correspondants des Etats voisins n'atteignaient pas la moitié de celui de la Suisse ; ils étaient de 22,4 pour l'Allemagne, 19,3 pour l'Autriche, 17,4 pour l'Italie et 17,2 pour la France.

Les cinq grandes villes d'Europe où la densité téléphonique est la plus élevée sont Stockholm (91,9 téléphones par 100 habitants), Zurich (78,6), Genève (69,9), Göteborg (68,7) et Bâle (68,5), soit deux villes suédoises et trois villes suisses.

(OSEC)

## Tableau de parution du Courrier Suisse en 1973

Désirant faciliter la tâche de nos correspondants et des sociétés qui souhaitent publier leurs programmes d'activité, nous vous donnons ci-après les dates prévues pour la parution de notre revue en 1973, avec date limite de réception des manuscrits par l'éditeur :

	N° 46	N° 47*	N° 48	N° 49*	N° 50	N° 51
Réception des manuscrits	15.1	15.3	10.5	15.8	15.9	5.11
Parution prévue	15.2	15.4	10.6	15.9	15.10	5.12

\* Les numéros 47 et 49 seront à nouveau uniquement de conception locale (sans pages blanches rédigées en Suisse). Pour le numéro 49, nous reprendrons les deux pages consacrées à la liste de nos sociétés.

Nous saurons donc gré à ces dernières de nous communiquer régulièrement les changements intervenus au sein de leurs comités. Si elles désirent modifier le texte d'octobre 1972, prière de nous le faire savoir au plus tard pour le 15 août 1973.

L'EDITEUR.

## An unsere deutschsprechende Leser

Ab nächste Nummer (46) von Mitte Februar 1973, werden wir sehr wahrscheinlich die Möglichkeit haben, denjenigen die es wünschen, pro Jahr 4 Nummer unseres « Courrier Suisse » (Nr. 46, 48, 50 und 51) mit 16 in der Schweiz redigierten Blättern **in deutscher Sprache** zuzustellen. Die in Belgien redigierten Blätter (rosarote Seiten) und die Nummer von April (47) und September (49) bleiben in ihrer originalen französischer Version. Die Interessenten sind gebeten das hierunter stehende Formular auszufüllen und bis 25. Januar 1973 an « Courrier Suisse » c/o EPIC, s.p.r.l., avenue Prekelinden 138 - 1200 Bruxelles zu senden.



Ich wünsche den « Courrier Suisse » mit 16 Seiten in deutscher Sprache zu erhalten

Name ..... Vorname .....

Adresse .....

Heimatkanton ..... Nazionalität .....

BITTE IN DRUCKBUCHSTABEN AUSFÜLLEN.

## LA MONTRE SUISSE DANS LE MONDE

	Production annuelle en mio de pièces		Part de la produc- tion mondiale en %
	1967	1971	
Suisse	65,2	72,3	41,8
Japon	16,4	25,5	14,7
Etats-Unis	16,6	21,0	12,1
U.R.S.S.	17,0	20,0	11,6
France	9,0	12,5	7,2
R.F.A.	6,9	8,1	4,7
Monde	142,7	173,1	100

\* Ces chiffres reposent en partie sur des estimations.

## CIBA-GEIGY EN YUGOSLAVIE

Le groupe CIBA-GEIGY (Bâle) et la société pharmaceutique yougoslave PLIVIA participent, à raison de 35 % et 65 %, à la création d'une usine de produits pharmaceutiques de base dans la région de Zagreb. Le coût de l'installation est estimé à 7,9 millions de dollars.

## NESTLE EN GRECE

Le gouvernement grec a annoncé la signature d'un accord entre la société suisse Nestlé Alimentana et la société grecque Provigal, en vue de l'installation à Salonique d'une usine de traitement du lait. La nouvelle société, Nestlé Hellas, traitera au début 150.000 tonnes de lait par an, et la production sera portée par la suite à 240.000 tonnes. Les investissements initiaux seront de 10 millions de dollars auxquels s'ajouteront ultérieurement 3.300.000 dollars. Nestlé Alimentana fournira cinquante pour cent du capital en francs suisses. Le solde sera fourni par Provigal en devises grecques et en terrains. La société suisse fournira également les procédés techniques et les méthodes de production.

L'accord prévoit que les importations en Grèce de lait condensé cesseront complètement lorsque l'usine commencera à fonctionner. Ces importations représentent actuellement quelque 25 millions de dollars par an. (OSEC)

## ALUSUISSE EN AUSTRALIE

L'usine d'alumine (oxyde d'aluminium) érigée à Gove avec la participation d'Aluminium Suisse S.A. (Zurich - Suisse) portant la raison sociale Nabalco (Pty) Ltd., a été inaugurée début juillet 1972. Sa production a démarré avec une capacité annuelle de 500.000

tonnes, correspondant à la première étape de construction ; une nouvelle étape portant sur 500.000 tonnes sera franchie en 1973. On indique un investissement de 1,8 milliard de FS (US \$ 473,8 millions) dans ce projet dont 70 %, soit 1,3 milliard de FS (US \$ 342,2 millions), seront fournis par Alusuisse. L'extraction de bauxite à Gove avait débuté au printemps de 1971 après une période préparatoire de six ans. La production annuelle de bauxite avait été de 1 million de tonnes. Ce projet de bauxite-alumine est actuellement le plus important réalisé dans le groupe d'Alusuisse. (OSEC)

## PRIME POUR UNE AMELIORATION TECHNIQUE

Pour la première fois en Suisse, peut-être même en Europe, une prime de 6.580 dollars a été attribuée pour une proposition d'amélioration technique. C'est la maison Sandoz (Bâle, Suisse) qui l'a allouée à son collaborateur M. Heinz Falk, chef de laboratoire analytique dans le département pharma. Cette amélioration portait sur un nouvel appareillage permettant d'améliorer les possibilités d'analyse de substances chimiques par chromatographie. (OSEC)

## LA TRACTION A VAPEUR MAINTENUE SUR LE CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Deux mille actionnaires ont sauvé la traction à vapeur sur la ligne Brienz-Rothorn, le dernier chemin de fer de montagne d'Europe à conserver ce système romantique. Ils n'ont pas souscrit moins de 6.504 actions, sachant pourtant qu'elles ne leur rapporteront aucun dividende.

« Il s'agit là d'une affaire de cœur et d'un témoignage de sympathie à l'égard du bon vieux temps des machines à vapeur », a déclaré la compagnie Brienz-Rothorn. (ONST)

## UN OSCAR POUR UNE MAISON SUISSE

L'Association américaine des producteurs de films d'information vient de décerner, à Hollywood, sa plus haute distinction pour excellente technique à un constructeur suisse. Il s'agit de l'entreprise Kudelski à Cheseaux-sur-Lausanne, qui produit des enregistreurs professionnels de très haute qualité, utilisés notamment par les radios et les télévisions du monde entier, mais aussi par les industries cinématographiques.

Le produit primé, le « Nagra SN » est un petit enregistreur d'une très haute technicité, pesant 574 grammes et mesurant 147/100/26 millimètres ; il permet notamment, placé sur un acteur, de procéder à des prises de vue sans

REVETEMENTS ANTI-POUSSIÈRE

TRAITEMENT DE TOUS RECOUVREMENTS DE SOLS

ENTRETIEN JOURNALIER ET PÉRIODIQUE DE  
BUREAUX - IMMEUBLES - CLINIQUES - STANDS

DEPOUSSIÈRAGE PAR LE VIDE

NETTOYAGE DE TAPIS

LAVAGE DE VITRES

**Le Netto-Clair** S.P.R.L.

SPECIALITES  
DECAPAGE CHIMIQUE DES PARQUETS  
SANS POUSSIÈRE  
SHAMPOOING DE TAPIS À SEC  
SUR PLACE

rue Georges Moreau 160

1070 BRUXELLES

TEL. 23.70.05

autre instrumentation sonore. Apparu sur le marché il y a environ un an et demi, le Nagra SN était destiné tout d'abord aux services secrets. Il a été fabriqué à quelque 1.500 exemplaires jusqu'ici. Ce prix, d'une très haute valeur quant à son sens et à sa portée vient compléter le « tableau » déjà remarquable de Kudelski. En 1965, la firme de Cheseaux avait reçu l'« Oscar » de l'Académie des Arts et Sciences cinématographiques à Hollywood. Puis un peu plus tard, c'était le prix de l'EMMI (Académie américaine des Arts et Sciences de Télévision) qui venait récompenser les techniciens vaudois. Avec le prix d'aujourd'hui, Kudelski peut s'enorgueillir d'avoir obtenu toutes les plus importantes récompenses dans ce domaine. (OSEC)

### IMPORTANTE COMMANDE POUR UNE ENTREPRISE HELVETIQUE

Un « pont aérien » inhabituel vient d'être établi entre Genève et le Caire. Il est destiné à alimenter en filtres l'industrie égyptienne de la cigarette. Celle-ci, qui est nationalisée, se trouve actuellement confrontée avec une demande qui dépasse toutes les prévisions. Pour y répondre, elle a passé commande auprès d'un de ses fournisseurs réguliers, la Maison Baumgartner Papiers, à Crissier, de filtres pour 1,5 milliard de cigarettes. Les deux pre-

miers avions destinés au transport sont déjà arrivés à Genève et il est prévu qu'ils seront suivis, au cours des semaines à venir, par plus de 30 avions-cargos de grande capacité. Ces envois s'ajoutent aux livraisons régulières, qui se font par la voie habituelle (port de Marseille). Rappelons que l'entreprise vaudoise est l'une des principales du monde dans le domaine du filtre à cigarettes. Bien qu'elle ne publie pas son chiffre d'affaires, celui-ci est estimé par l'Union de banques suisses à 39,5 millions de dollars pour 1971, contre 31,6 millions de dollars pour 1970. Les filtres représentent 60 % de ces montants et les deux autres départements de l'entreprise (commerce de papier et transformation de papier), 40 %. En 1971, le chiffre d'affaires des filtres a connu une progression de 35 %. (OSEC)

### PETITES ANNONCES

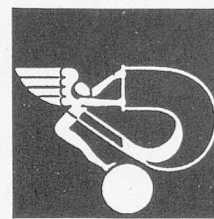
Rubriques : — offre et dem. d'emploi — achat et vente — vacances — appartements, etc...

Texte à adresser : EPIC, av. Prekelinden 138, 1200 Bruxelles.

Tarif : 20 F la ligne de 38 caractères.

Paiement anticipatif au compte « Courrier Suisse » n° 210-0900555-59.

Clôture pour le numéro 46 (février) : 20 janvier 1973.



Transporte  
weltweit

PANALPINA

rasch +  
zuverlässig

Direction Commerciale  
Alpina House Antwerpen  
Tel 03/316790 Telex 31237

## AVIS OFFICIEL

Fonds National Suisse de la  
Recherche Scientifique

### BOURSES

dans chacun des domaines suivants :

#### Sciences humaines

sciences morales et sociales

#### Sciences exactes et naturelles

mathématique, physique, sciences de l'ingénieur et de la terre

#### Biologie

recherche expérimentale et non clinique

#### Recherche clinique

exclusivement pour des travaux faits en Suisse

#### Médecine sociale et préventive

bourse allouées par la Commission de Recherche pour la Santé

### MISE AU CONCOURS

Pour aider de jeunes chercheurs à compléter leur formation et pour assurer la relève académique en Suisse, le Conseil de la Recherche accorde à nouveau en 1973 des bourses.

DUREE ET MONTANT : Toutes ces bourses de recherche sont accordées pour une durée de trois ans au maximum. Le montant en est fixé en tenant compte de l'âge du candidat, de ses charges familiales et du coût de la vie dans le pays de résidence pendant la période de la bourse. Les frais de voyage et de recherche peuvent en outre être au moins partiellement pris en charge.

CANDIDATURE : Les candidats doivent être de nationalité suisse ou domiciliés en Suisse. Ils n'ont pas dépassé l'âge de 35 ans. Ils doivent en outre avoir exercé une activité scientifique pendant deux ans, au moins depuis la fin des études, et cela dans le domaine dans lequel ils désirent poursuivre leurs travaux au moyen d'une bourse ; ils doivent pouvoir faire état de re-

cherches terminées avec succès et ont le plus souvent des publications à leur actif.

Les candidatures pour les bourses de recherches sus-mentionnées peuvent être déposées jusqu'au 15 mars 1973. Les candidats prennent connaissance du règlement concernant les bourses allouées dans le domaine qui est le leur. La demande se fait au moyen d'un formulaire spécial.

RENSEIGNEMENTS : Pour obtenir le règlement, le formulaire de demande ou un complément d'information sur l'une ou l'autre des catégories de bourses sus-mentionnées, les personnes intéressées s'adresseront soit à la Commission de recherche de leur Université ou Haute Ecole, soit directement au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, Wildhainweg 20 - 3001 Berne - Tél. : 031/23 33 46.

Berne, décembre 1972.

Le Président du Conseil national de la Recherche : Olivier REVERDIN.